

Les dépenses sociales 2005 en Bretagne : 22 milliards d'euros dont la moitié destinée aux retraités et personnes âgées

Pour la première fois, le montant des dépenses sociales a pu être évalué : 22 milliards d'euros pour la Bretagne en 2005. Le secteur de dépense *vieillesse et survie* consomme 48 % de ce montant, la *maladie* 25 % et la *famille* 8 %. Par habitant, les dépenses sociales sont plus élevées dans les Côtes-d'Armor et le Finistère.

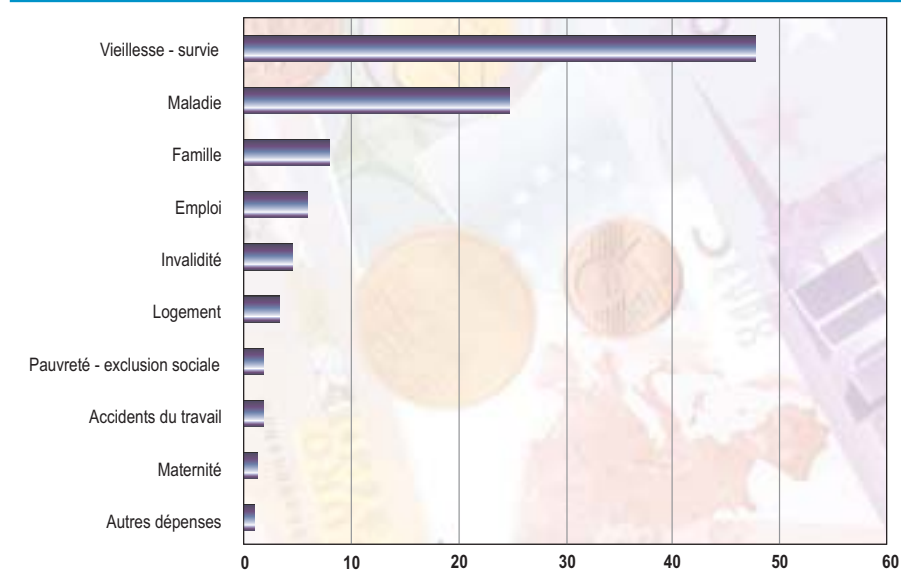
Plusieurs types de prestations

Les dépenses sociales prennent la forme de prestations légales versées par les régimes obligatoires de protection sociale, de prestations extra-légales généralement versées par les régimes d'employeurs et les fonds d'action sociale et de prestations des services sociaux.

Il peut également s'agir d'aides directes aux ménages (allocations, primes...) ou d'aides indirectes (exonérations, subventions à des établissements intervenant dans le domaine social...).

Les prestations ainsi définies ont pour objet de couvrir totalement ou partiellement les charges pesant sur les ménages ou les particuliers et induites par ce que la nomenclature des comptes de la protection sociale et celle des comptes de la sécurité sociale qualifient de *risques* : maladie, maternité, invalidité, accidents du travail et maladies professionnelles, vieillesse et survie, famille, chômage et insertion professionnelle, logement et enfin pauvreté et exclusion sociale.

Répartition par risque des dépenses sociales 2005 en Bretagne (%)



Source : Trésorerie générale de la région Bretagne

Répartition par type de prestation du poste de dépense *vieillesse-survie* en 2005 (en milliers d'euros)

Remplacement de revenu permanent	Pensions, retraites, prestations vieillesse Capitaux décès, prestations décès, allocations veuvage, pensions de réversion	6 842 535 195 719
Autres prestations en espèces sans conditions de ressources	Retraite complémentaire	3 019 065
Aide sociale	Aide sociale aux personnes âgées dont Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) dont Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP)	277 912 227 211 4 954
Action sociale	Aide ménagère, à l'habitat, garde à domicile, aides techniques, secours individuels, etc.	47 447
Total		10 382 678

Source : Trésorerie générale de la région Bretagne

Répartition par type de prestation du poste de dépense *maladie* en 2005 (en milliers d'euros)

Prestations légales maladie dont prestations en espèces dont pharmacie		5 350 633 281 854 768 863
Indemnités de l'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux		671
Action sanitaire et sociale		30 187
Total		5 381 491

Source : Trésorerie générale de la région Bretagne

16 600 euros par ménage

La première révélation de cette étude a été l'importance de ces dépenses sociales, importance certes pressentie mais jamais chiffrée auparavant : en Bretagne elles sont évaluées à 22 milliards d'euros en 2005.

Ce montant est à rapprocher des chiffres issus de l'étude sur le poids de l'État en région (15 milliards d'euros en 2006) et du montant des dépenses des collectivités locales bretonnes (7 milliards d'euros en 2006).

Le versement de ces prestations représente l'attribution moyenne annuelle de 16 600 euros par ménage breton.

97 % des dépenses *vieillesse-survie* versées pour les remplacements de revenus et retraites complémentaires

La *vieillesse-survie* représente 47,7 % des dépenses sociales recensées.

Environ deux tiers des dépenses de ce poste sont consacrés aux revenus de remplacement (pensions, retraites,...) et presque un tiers à la retraite complémentaire. Il convient de préciser que dans les revenus de remplacement sont recensées les pensions des agents de l'État, prises également en compte dans l'étude sur le poids de l'État en région.

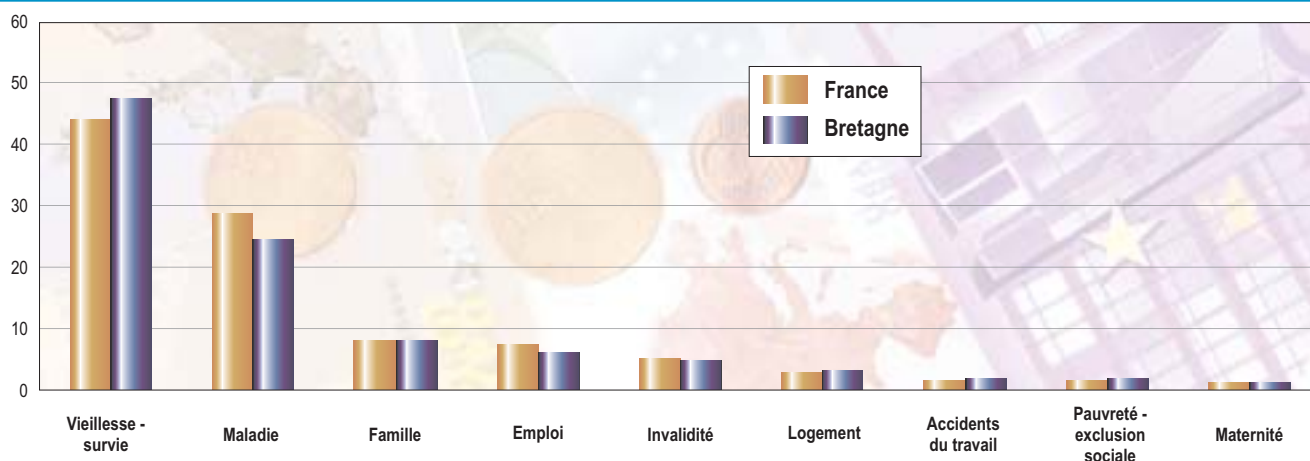
Les prestations à caractère spécifiquement social, comme l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ne représentent que 3 % de ces dépenses.

A titre indicatif, rapporté au nombre de retraités et de préretraités recensés (669 094 en 2005 selon l'Insee), cela constitue une dépense de 15 500 euros par bénéficiaire et par an.

Le quart des dépenses sociales pour la *maladie*

Les prestations légales *maladie* concernent les honoraires des professionnels de santé libéraux et les dépenses liées à leurs prescriptions,

Répartition par risque des prestations de protection sociale en 2005 en Bretagne et en France (%)



Source : Trésorerie générale de la région Bretagne

Répartition des dépenses sociales par type et par département*

	Côtes-d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Bretagne	
	Milliers d'euros	%	Milliers d'euros	%	Milliers d'euros	%	Milliers d'euros	%	Milliers d'euros	%
Vieillesse-Survie	2 106 742	50,6	3 156 197	49,0	2 582 261	43,0	2 366 502	48,9	10 382 681	47,7
Maladie	1 000 625	24,0	1 609 630	25,0	1 600 361	26,7	1 169 234	24,2	5 381 491	24,7
Famille	298 070	7,2	485 513	7,5	573 054	9,6	370 690	7,7	1 727 327	7,9
Chômage	246 636	5,9	359 028	5,6	380 498	6,3	301 552	6,2	1 287 713	5,9
Invalidité	184 000	4,4	292 005	4,5	247 103	4,1	211 249	4,4	1 009 661	4,6
Logement	121 540	2,9	194 913	3,0	232 840	3,9	147 318	3,0	696 784	3,2
Pauvreté-Exclusion sociale	73 463	1,8	118 001	1,8	103 324	1,7	81 421	1,7	418 797	1,9
Accidents du travail	62 909	1,5	112 432	1,8	95 027	1,6	76 570	1,6	391 709	1,8
Maternité	40 723	1,0	64 957	1,0	100 161	1,7	51 490	1,1	257 330	1,2
Autres dépenses	28 693	0,7	45 480	0,7	82 891	1,4	58 354	1,2	242 288	1,1
Total	4 163 401	100,0	6 438 156	100,0	5 997 520	100,0	4 834 380	100,0	21 795 781	100,0
Population au 01/01/2005	566 946		876 680		929 947		688 544		3 026 117	

Source : Trésorerie générale de la région Bretagne - Insee

* Certaines dépenses n'ont pu être ventilées. Par conséquent, le total Bretagne ne correspond pas exactement à la somme des 4 départements.

les dépenses des hôpitaux publics et des établissements privés participant au service public hospitalier, des cliniques privées et associations pour dialysés, des établissements médico-sociaux pour personnes handicapées, pour personnes âgées, etc. Enfin, elles intègrent les prestations au titre de la CMU (Couverture Maladie Universelle) complémentaire et de l'aide médicale de l'État versées par les trois principaux régimes.

8 % des dépenses sociales pour les prestations familiales

Le troisième poste de dépenses sociales est celui des prestations liées à la famille : 1,7 milliard d'euros.

Deux postes couvrent les deux tiers des dépenses *famille* : les allocations familiales (565 millions d'euros, soit 33 %) et les prestations liées à l'accueil du jeune enfant. Ces dernières regroupent la PAJE (Prestation Accueil du Jeune Enfant), l'AJE (Accueil Jeune Enfant), l'APE (Allocation Parentale d'Éducation) et l'AFEAMA (Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle) et représentent 537 millions d'euros, soit 31 % des prestations familiales.

C'est dans ce secteur que l'on peut lister les prestations les plus variées, matérialisant ainsi les politiques successives mises en œuvre au profit des familles.

En rapportant le montant total des dépenses liées à la famille au nombre de ménages bretons, on constate une attribution moyenne annuelle de 1 315 euros par ménage pour l'année de référence.

Des dépenses sociales moindres en Ille-et-Vilaine

Les dépenses sociales sont plus élevées dans les départements des Côtes-d'Armor et du Finistère : 7 344 euros par an et par habitant dans les Côtes-d'Armor et le Finistère contre 7 021 dans le Morbihan et 6 449 en Ille-et-Vilaine.

On précisera toutefois que certaines dépenses (allocation amiante, aides sociales de l'État par exemple) n'ont pu être ventilées par département faute de précisions suffisantes.

Le Finistère est au second rang en matière de population. C'est pourtant dans ce département que la masse des dépenses sociales est la plus importante. Toutefois, au 1^{er} janvier 2005, selon les estimations localisées de population de l'Insee, le Finistère détient aussi le plus grand nombre de personnes de 60 ans et plus en Bretagne : 205 700. Il occupe, en valeur, la première place pour les dépenses relatives à la *maladie*, l'*invalidité*, les *accidents du travail*, la *vieillesse-survie* et la *pauvreté-exclusion*.

Les prestations maternité, *famille*, *chômage* et *logement* les plus fortes sont servies en Ille-et-Vilaine, le département le plus jeune avec 242 900 personnes de moins de 20 ans.

■ Jean-Yves Le Guluche

Trésorerie générale
de la région Bretagne
Département de l'Action et de l'expertise
économiques

Pour comprendre ces résultats

Les données présentées ici sont extraites de l'étude sur les dépenses sociales en région Bretagne - année 2005 publiée en octobre 2007 et réalisée conjointement par la Trésorerie Générale de la région Bretagne, la direction régionale des Affaires sanitaires et sociales et l'Insee.

Cette étude vient compléter les enquêtes menées par la Trésorerie générale sur le poids de l'État en région et sur les dépenses et recettes des collectivités bretonnes.

Les dépenses sociales sont multifformes et traduisent principalement la mise en œuvre d'une politique sociale décidée au niveau national mais aussi l'action sociale voulue par les collectivités. Elles visent pour l'essentiel à couvrir les personnes physiques des risques inhérents à la vie courante et participent à la notion de solidarité.

S'agissant d'une première étude, l'analyse des données collectées appelle très peu de commentaires et il faut se contenter de chiffres bruts. Ce travail de collecte des données se poursuivra toutefois dans les années à venir et devrait permettre d'analyser l'évolution des dépenses sociales et ainsi de déterminer l'incidence et les évolutions des politiques sociales.

Pour en savoir plus

- La pauvreté en Bretagne / Isabelle Le Boëté, Sylvain Dajoux, Agnès Palaric...[et al.] ; Insee Bretagne. - Dans : *Les dossiers d'Octant* ; n° 47 (2005, mai). - 100 p.
- Les dépenses sociales en Bretagne en 2005 / Trésorerie générale de la Région Bretagne, DRASS de Bretagne (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales), Insee Bretagne. - Rennes : Trésorerie générale de la Région Bretagne, 2007. - 4 p. + cédérom.
- Statiss 2007 Bretagne / Drass de Bretagne. - 2007. - 42 p. - Système en ligne.
- 1996 - 2006 : 10 ans de réformes du système de redistribution / Elise Amar, Nadine Laïb, François Marical... [et al.] ; Insee. - Dans : *France, portrait social* ; (2007, nov.). - P. 81-97. - Système en ligne.
- La protection sociale : des fluctuations conjoncturelles aux tendances structurelles / Julien Bechtel, Laurent Caussat ; Insee. - Dans : *La Société française : données sociales* ; (2006, mai). - P. 577-583. - Système en ligne.
- Net ralentissement des dépenses de protection sociale / Insee. - Dans : *France, portrait social* ; n° 10 (2006, nov.). - P. 53-64. - Système en ligne.
- Dépenses sociales, premières dépenses publiques / Olivier Vazeille, Catherine Sonnette. - Dans : *Insee Première* ; n° 1102 (2006, sept.). - 4 p. - Système en ligne.
- Les dépenses d'aide sociale départementale en 2006 / Elise Clément ; DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques). - Dans : *Études et résultats* ; n° 622 (2008, janv.). - 8 p. - Système en ligne.
- Les prestations familiales et de logement en 2006 / Emmanuel Berger ; avec la collab. de Nadine Laïb, Drees. - Dans : *Études et résultats* ; n° 621 (2008, janv.) - 8 p. - Système en ligne.
- Minima sociaux : diversités des logiques d'action et des publics / Caisse nationale des allocations familiales. - Dans : *Recherches et prévisions* ; n° 91 (2008, mars). - 157 p. - Système en ligne.
- Les Comptes de la protection sociale en 2006 / Alexandre Bourgeois, Laurent Caussat, Michel Duée... [et al.] ; Drees. - Dans : *Série statistiques. Document de travail* ; n° 120 (2007, déc.). - 114 p. - Système en ligne.
- Les prestations de protection sociale en 2006 / Alexandre Bourgeois, Michel Duée ; Drees. - Dans : *Études et résultats* ; n° 604 (2007, oct.). - 8 p. - Système en ligne.
- Prestations familiales : statistiques nationales / Caisse nationale des allocations familiales. - Paris - Annuel.
- Recueil statistique / Caisse nationale d'assurance vieillesse. - Paris : Cnav. - Annuel.